

## Article 24 de l'arrêté du 14 mai 2019 relatif aux travaux hyperbarés effectués en milieu subaquatique (mention A)

Date de mise à jour : 18 Avril 2023

### Notre analyse

Cet article précise les éléments constitutifs d'une bulle de plongée.

Il précise également que les opérateurs scaphandriers sont équipés de la même manière que pour une plongée au narguilé : leur ombilical doit être relié et alimenté depuis le tableau de gaz de la bulle.

Par ailleurs, l'ombilical reliant la bulle à la surface doit permettre l'alimentation en gaz respirable ainsi que la liaison audio et vidéo avec les opérateurs scaphandriers. L'ombilical de la bulle peut également permettre le transport d'eau chaude pour les tenues si nécessaire.

## Article 24 de l'arrêté du 14 mai 2019 relatif aux travaux hyperbarés effectués en milieu subaquatique (mention A)

Outre la réserve de gaz permettant, à la fois, la pressurisation et l'évacuation de l'eau ainsi que l'alimentation en secours de l'opérateur intervenant en milieu hyperbare, la bulle de plongée comprend tous les équipements nécessaires à l'opérateur intervenant en milieu hyperbare pour travailler dans des conditions de sécurité et de confort tels que :

- une vanne automatique d'alimentation de secours en gaz respiratoire ;
- une redondance différenciée pour les systèmes de sécurité ;
- un émerillon antigiratoire sur le câble porteur ;
- un pneumomètre pour l'opérateur intervenant en milieu hyperbare et pour la bulle ;
- un flexible de prise d'échantillon de l'atmosphère pour analyse ;
- des sièges et un dispositif de maintien de l'opérateur intervenant en milieu hyperbare ;
- un système d'éclairage intérieur et extérieur.

L'équipement de travail de l'opérateur intervenant en milieu hyperbare en eau est celui prévu pour la plongée au narguilé alimenté à partir du tableau de distribution des gaz respiratoires internes de la bulle. L'ombilical relié à la bulle permet l'alimentation principale des gaz respiratoires, de l'énergie, du système de contrôle audiovisuel et de l'eau chaude suivant la température de l'eau.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Questions / Réponses de la Direction générale du travail sur la prévention des risques liés au milieu hyperbare - 30 octobre 2020

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Je travaille dans un environnement hyperbare

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)